



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 4472

Texte de la question

SITUATION À ALEP

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Monsieur le Premier ministre, « à Alep, ce que l'humanité fait de pire est devenu la norme » : telle est la réaction d'un survivant du massacre de Srebrenica aux atrocités commises à Alep. Cet homme a connu l'horreur, les pires abominations qu'un être humain puisse commettre : c'était il y a seulement vingt et un ans. L'Union européenne, impuissante à l'époque, s'était promis de ne plus jamais laisser faire ça. Et pourtant, qu'avons-nous vu à Alep ? Quatre années durant, cette ville a été tenue, entièrement ou en partie, par les opposants à Bachar Al-Assad. C'était, pour certains, une ville « rebelle » ; nous préférons dire que c'est une ville que nous avons soutenue, dans laquelle notre engagement en faveur de l'opposition avait suscité de nombreux espoirs. Car, oui, Alep a d'abord été une ville qui s'élevait contre la répression de la dictature de Bachar Al-Assad.

Quatre longues semaines ! C'est le temps, bien trop long, qu'il aura fallu pour trouver un accord en vue d'évacuer les civils, victimes des bombardements et des exactions des combattants. Et la France, tout comme l'Union européenne, n'aura pas été, malheureusement, de grand secours. Certes, hier, la France a demandé la réunion en urgence du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais l'ONU n'a rien fait d'autre que prendre acte d'une solution d'évacuation parrainée par la Russie et la Turquie, aujourd'hui suspendue, et qui ne peut malheureusement, monsieur le Premier ministre, se concrétiser.

Que faire pour que la voix de la France et celle de l'Europe soient nouveau entendues sur des sujets aussi fondamentaux ? Lorsque la dignité humaine est attaquée, lorsque les populations civiles sont directement ciblées, pourquoi, monsieur le Premier ministre, sommes-nous restés, sinon silencieux, tout du moins impuissants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Mme Danielle Auroi et Mme Michèle Bonneton. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur le député, comment pouvez-vous dire que la France est restée silencieuse ? Pour connaître votre sensibilité sur ces sujets, je n'imagine pas un instant que vous veniez de découvrir le drame d'Alep. La France n'a cessé...

M. Jean-Frédéric Poisson. De parler, mais rien de plus !

M. Jean-Marc Ayrault, ministre. ...de proclamer la même conviction. Je rappelle que nous ne sommes pas seuls. Vous oubliez une étape qu'il est important de rappeler : un tournant s'est produit en 2013. À cette date, une ligne rouge avait été fixée : si le régime de Bachar Al-Assad utilisait des armes chimiques contre son peuple, la France, avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, interviendrait par des frappes aériennes ciblées sur des objectifs militaires. Vous savez très bien ce qui s'est passé : la décision a été prise, par le Parlement britannique et par le président Obama, de ne pas le faire.

M. Axel Poniatowski. Heureusement !

M. Jean-Marc Ayrault, ministre. Pensez-vous que la France aurait pu intervenir seule ? Nous ne l'avons pas fait, bien sûr. Mais depuis, les Russes – ainsi que les Iraniens – ne se sont pas contentés d'offrir un soutien politique à Bachar Al-Assad : ils sont intervenus militairement. La Russie est aujourd'hui partie belligérante et soutient ce régime à bout de souffle, dans une logique de guerre totale, dont nous voyons aujourd'hui les conséquences humanitaires, que vous venez de rappeler.

Cela étant, nous ne sommes pas impuissants : comme cela a été rappelé au Conseil de sécurité lorsque nous en avons demandé la réunion, il est possible de mettre en place, pour sauver la population civile, qui veut quitter ces ruines et échapper aux bombardements d'Alep, des couloirs humanitaires bénéficiant de la présence d'observateurs des Nations unies. Nous demandons que cette décision soit prise le plus vite possible, dans les heures qui viennent. Cela sera rappelé demain au Conseil européen, comme je vous l'ai dit précédemment.

Je tiens par ailleurs à exprimer mon indignation à l'égard de certains parlementaires, heureusement minoritaires, de l'opposition, qui ont envie d'aller fêter Noël à Alep et avec Bachar Al-Assad. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Gérard Charasse. Très bien !

Mme Catherine Vautrin. Mais de quoi donc parlez-vous ?

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4472

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2016](#)